

TOUS UNIS CONTRE L'ÉNERGIE CHÈRE !



Depuis 2000, l'Union européenne et les gouvernements imposent au secteur public de l'énergie une libéralisation à marche forcée. Démantèlement d'EDF-GDF, ouverture à la concurrence, le sacro-saint marché devait provoquer une baisse des prix pour les usagers.

Pour quel bilan vingt ans plus tard ? Les tarifs de l'électricité ont augmenté de près de 100% depuis l'ouverture à la concurrence provoquant une inflation généralisée sur tous les produits du quotidien.

La France est un îlot de production d'électricité pilotable et décarbonée. Sortir du marché, reconnecter les prix de l'électricité au système de production français et déterminer les tarifs réglementés de vente sur la base des coûts de production d'EDF, c'est la solution de bon sens pour des factures maîtrisées.



Tournez la page pour tout savoir de l'explosion des prix et nos solutions !

DES FACTURES QUI AUGMENTENT...

Entre 2006 et 2020, les tarifs réglementés de l'électricité ont augmenté de près 60% selon un rapport de l'INSEE. Depuis 2021, cette hausse est devenue exponentielle, mettant en danger un grand nombre de nos entreprises, de nos collectivités locales, de nos services publics et de nos familles. Alors, pourquoi nos factures augmentent-elles ?

Le démantèlement du service public de l'électricité

L'augmentation des prix n'est pas due à la seule guerre en Ukraine. Celle-ci n'a fait qu'accroître la crise énergétique et l'explosion des prix, conséquence de la libéralisation du secteur de l'énergie.

De 1946 à 2000, l'électricité française était l'une des moins chères d'Europe, décarbonée, et les prix assez stables car basés sur les coûts réels de production des centrales françaises (nucléaire et barrages hydrauliques).

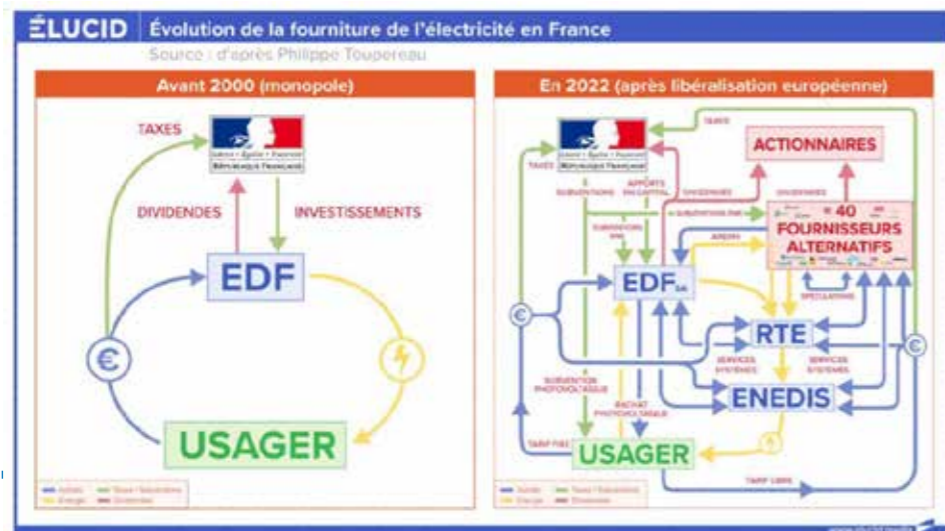
Le système était simple comme un service public : un opérateur public qui produit, transporte et distribue à tous les usagers un bien de première nécessité sur l'ensemble du territoire français avec un tarif maîtrisé et égal pour tous (péréquation tarifaire). En contrepartie, l'État se portait garant des investissements.

Après 25 ans d'ouverture à la concurrence, quel bilan ?

« Grâce à la concurrence, votre énergie sera moins chère ». Cette promesse a laissé place à un mouvement de hausse tarifaire sans précédent depuis 2006. EDF s'est vu imposer une multitude d'opérateurs privés et la revente forcée de sa production à ses concurrents à prix bradé provoquant un gouffre financier pour l'entreprise.

Le bilan de l'ouverture à la concurrence est sans appel :

Entre 2006 et 2023, les prix de l'électricité ont augmenté de près de 100 %. Le service public s'est considérablement dégradé en raison du sous-investissement public dans les centrales et les réseaux. Nous accusons un retard important d'investissement dans la transition énergétique. Elle est là, la cause de l'explosion de vos factures !



...À CAUSE DU MARCHÉ

L'ensemble de la société est frappé de plein fouet par l'augmentation des prix de l'électricité, conséquence de l'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie depuis 2006, au profit d'un marché de l'électricité totalement dérégulé.



LES SIX ARNAQUES DE L'ÉLECTRICITÉ PRIVATISÉE

- 1 Des prix déconnectés du système de production français**
Sur le marché de l'électricité, le prix est fixé à partir de celui du gaz et de la tonne de CO₂. Une aberration quand on sait que l'électricité est produite en quasi totalité en France, par EDF, sans utiliser de gaz et en n'émettant quasiment pas de CO₂ !
- 2 Une fausse concurrence**
En France, 95 % de la production d'électricité est assurée par EDF et Engie (ex-GDF). Les 40 fournisseurs « alternatifs » ne produisent quasiment pas d'électricité (moins de 5 % de la production nationale), ne la transporte pas (assuré par RTE), ne la distribue pas (assuré par Enedis). Ce sont majoritairement des traders.
- 3 Le trésor de l'Arenh**
Arenh, pour Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique. En 2010, l'État a inventé ce mécanisme qui contraint EDF à vendre jusqu'à 43 % de son électricité d'origine nucléaire à la concurrence en dessous de son coût de production provoquant inévitablement un gouffre financier pour EDF et son affaiblissement.
- 4 Des Tarifs Réglementés volontairement surévalués**
Depuis 2015, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) fixe les tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVE) pour favoriser la rentabilité des fournisseurs privés et assurer leur viabilité coûte que coûte. De quoi rendre les tarifs réglementés (Tarif bleu d'EDF) toujours plus chers !
- 5 La spéculation !**
Les fournisseurs privés, eux, sont autorisés à acheter l'électricité « peu chère » produite par EDF (Arenh). Vous l'aurez compris, surtout quand EDF est moins chère ! Ensuite, ils revendent cette électricité au meilleur prix sur le marché.
- 6 Vive le marché !**
Les règles européennes de la concurrence interdisent à l'État français de se porter garant d'EDF ou de financer lui-même ses investissements dans la transition énergétique, contraignant ce sujet central à être soumis à la loi du marché et aux appétits du privé. D'où les énormes retards pris !



LE RÉSULTAT

EDF est devenue une entreprise zombie, avec 64,5 milliards d'euros de dette. La situation est tellement absurde qu'EDF, fleuron industriel français et premier investisseur dans la transition énergétique, est sacrifiée au profit d'un véritable système mafieux qui enrichit les fournisseurs « alternatifs » et leurs actionnaires. La France n'est plus en capacité de garantir sa sécurité d'approvisionnement et de planifier ses investissements pour que nous restions un îlot d'énergie décarbonée avec des prix maîtrisés.

DES SOLUTIONS TEMPORAIRES POUR SAUVER LE MARCHÉ

Le « bouclier tarifaire » du gouvernement consiste à mettre des pansements pour masquer la hausse des prix aux consommateurs, sans s'attaquer à la racine du problème : le **marché européen de l'électricité**. Ce « bouclier tarifaire » consiste en plusieurs mesures de protections temporaires qui ont un coût abyssal : + 24 milliards d'euros de dette publique en 2022 !



DES MESURES TEMPORAIRES ET COÛTEUSES

Le gouvernement explique l'augmentation des prix de l'électricité par la conjoncture actuelle, notamment la guerre en Ukraine. **La réalité est que cette augmentation est structurelle et ne se terminera pas avec la fin de la guerre car elle puise ses racines dans le fonctionnement du marché.**

- 1 Mise en place d'un amortisseur d'électricité pour les PME, les collectivités et les associations : sur 50 % de la facture, l'État paie directement les fournisseurs d'énergie de la différence entre le prix de contrat et le prix de marché.
- 2 Hausse limitée des TRV de l'électricité à 4 % en 2022 et à 15 % en 2023 pour les particuliers. La dette publique accumulée devenant insoutenable, le gouvernement est contraint d'augmenter le plafond, au mépris du pouvoir d'achat des consommateurs.
- 3 Fournir des subventions sous forme de dotations complémentaires pour les collectivités ou de sommes d'argent jusqu'à 80 % de la factures pour les entreprises.
- 4 Des prêts garantis aux entreprises, pour remettre leur faillite à plus tard.

Toutes ces mesures sont payées par nos impôts ou par la dette publique, avec pour seule conséquence d'enrichir des fournisseurs privés inutiles.

Il faut sauver le soldat marché



Le gouvernement a fait le choix de s'arranger avec le marché, sans remettre en cause son fonctionnement. C'est un choix politique contraire à l'intérêt général.

Pourtant sortir du marché européen de l'électricité c'est possible. L'Espagne et le Portugal sont sortis du marché de manière temporaire l'an dernier et ont évité toutes les conséquences subies par la France. Il y a donc urgence à sortir nous aussi du marché cette ressource vitale qu'est l'électricité et de trouver des solutions pérennes pour un retour à des tarifs 100 % maîtrisés.

OU DES SOLUTIONS DURABLES POUR RETROUVER DES TARIFS MAÎTRISÉS

L'électricité n'est pas une marchandise, c'est un bien commun ! Il est urgent de sortir des logiques de marché qui provoquent l'explosion des prix et impactent durablement les Français. Les CSEC d'EDF et d'Enedis appellent donc à reconnecter les prix de l'électricité au système de production français largement décarboné et fournisseur historique d'une électricité accessible.



✶ **Sortir du marché européen afin de reconnecter les prix de l'électricité au système de production français.** Cette décision serait un levier puissant pour contenir l'inflation en France au regard du poids de l'électricité sur toute la chaîne économique.

✶ **Supprimer l'Arenh (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique) pour entraîner un abaissement considérable des effets du marché sur les factures.** Cette décision aurait aussi pour avantage de restaurer les moyens financiers d'EDF, objectif d'autant plus important que la transition énergétique suppose des investissements conséquents.

✶ **Refonder le calcul des Tarifs réglementés à partir des coûts réels de production des centrales installées en France, et non plus sur les marges des opérateurs privés.**

✶ **Réinstaurer le Tarif réglementé pour tous : usagers, communes, structures publiques, bailleurs sociaux, TPE-PME, artisans.**

✶ **5,5% Instaurer une TVA à 5,5 % pour ce produit de première nécessité.**

✶ **Certains diront que sortir du marché de l'électricité est impossible car c'est sortir de l'Union Européenne. FAUX !**

En juin 2022, l'Espagne et le Portugal ont obtenu une dérogation appelée le « mécanisme ibérique », qui leur permet de proposer des prix bien inférieurs à leurs citoyens et leurs entreprises, contrairement à leurs voisins européens.

✶ **Sortir du marché de l'électricité c'est mettre fin aux échanges d'électricité entre la France et les autres pays européens. FAUX !**

Les premiers moyens d'interconnexions construits par la France à ses frontières datent de 1967, et les échanges commerciaux d'électricité entre pays européens n'ont pas attendu le marché de l'électricité pour exister.

LES CSEC EDF ET ENEDIS AGISSENT POUR DÉFENDRE L'ENTREPRISE INTÉGRÉE EDF ET LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE

Les CSEC d'EDF et d'Enedis agissent depuis 2020. D'abord engagés contre le projet Hercule de démembrement d'EDF, nous avons prolongé notre combat pour la défense de l'énergie publique et pour sortir le bien commun qu'est l'électricité des logiques de marché.

La campagne de communication



Une pétition signée par près de 220 000 citoyennes et citoyens, sur le site : www.energie-publique.fr

En quelques minutes de lecture, il est possible pour l'internaute de comprendre la raison de l'augmentation de ses factures, puis de signer la pétition en quelques clics. Cœur du réacteur pour mobiliser les citoyennes et les citoyens, il est mis à jour régulièrement pour s'adapter à l'actualité.

Des interventions médiatiques remarquées

Afin de ne pas laisser le terrain médiatique à ceux qui veulent démembrer EDF, les représentants des CSEC d'EDF et d'Enedis saisissent toutes les occasions pour s'exprimer et défendre l'énergie publique dans la presse !



Un kit de communication et de mobilisation

Pour diffuser nos idées sur le terrain, les CSEC d'EDF et d'Enedis ont conçu du matériel militant afin de permettre à tous les acteurs de se saisir de la campagne pour une énergie publique et contre l'énergie chère : affiches, dépliant, vidéos pédagogiques réalisées avec des youtubers..



Nos actions auprès des élus de la Nation

Le Conseil National de l'Énergie

Ces grands événements organisés dans toute la France permettent de réunir des acteurs de l'énergie aux côtés des salariés et des élus du personnel d'EDF pour défendre un service public de l'électricité renforcé et unifié. Véritable moments d'échanges, ils permettent de partager des solutions pour retrouver des tarifs maîtrisés et construire l'énergie publique de demain. Les premières éditions ont eu lieu à Paris (17 mai 2022) et à Nantes (24 janvier 2023) et la prochaine aura lieu à Grenoble (le 8 juin 2023).



Pour tout savoir sur les CNE, rendez-vous sur : <https://conseil-national-energie.fr/>

Une tribune dans Le Monde aux côtés de 400 élus locaux

Début janvier, nous nous sommes alliés à près de 400 élus locaux par l'écriture d'une tribune pour appeler au déploiement d'un véritable service public de l'énergie. Les collectivités sont en premières lignes, comme les citoyens, face à l'augmentation des prix de l'énergie.



Un contact permanent avec des parlementaires

Le CSEC EDF a été auditionné par la Commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France. Nous avons aussi soutenu tous les textes qui visaient à protéger EDF d'un énième projet de démembrement, ou encore celui pour rétablir les TRVE aux collectivités territoriales et lutter contre la hausse des prix de l'énergie. **Avec vos représentants, ce sont des rencontres organisées avec les parlementaires quasiment tous les mois pour défendre le service public et l'entreprise intégrée.**

ENGAGEZ-VOUS
POUR UNE ÉNERGIE
100 % PUBLIQUE
ET DES FACTURES
D'ÉLECTRICITÉ
100 % MAÎTRISÉES :

Signez la pétition
WWW.ENERGIE-PUBLIQUE.FR

